Bachata Fusion

BULLETIN D'INSCRIPTION 2021-2022

TEL: 06.20.87.77.76

Cadre réservé au STAFF				
C A				
Nbre de Chèques				
Espèces				
Prénom				

(encaissé en

janvier)

40€ 75€

(encaissé en

décembre)

40€

75€

Nom : Mme / M							Lapeces	
Prénom :							Prénom	
Adresse :								
Code postal:	Ville :					•		
Mail:			Téléph	one: .	/	/	//	
	Date limite d	'inscript	ion : 1 ^{er} (octobi	e 2021			
	COCHEZ LE	/ LES CRE	NEAUX CH	HOISIS				
<u>Haguenau:</u>	<u>Strasbourg</u>		Strask	ourg	:	Ī	Oorlisheir	<u>n :</u>
Lundi 13 sept	Mardi 14 sep	t		<mark>16 sep</mark> t Meinau		V	endredi 17 s California Clu	
CSC Langensand 2 Rue de l'Église Saint Joseph	CSC Meinau 1 rue de Bourgog	ne	1 rue de		ne	1	rue des Prune	
□ Débutant : 19H30 - 20H30	☐ Inter 2 : 20H15 - 2	1H15 □	Débutant : :	20H15 -	21H15	□ Déb	outant : 20H00	- 21H00
□ Inter 1 : 20H30 - 21H30	☐ Avancé : 21H15 - 2	22H15 🗆	Inter 1 : 211	H15 - 22I	115	□ Inte	er 1 : 21H00 - 2	2H00
							. 4	
SEMESTRE	1H D	E COURS PA	AR SEMAINE	. 10	2H DE	COUR	S PAR SEMAIN	IE
MONTANT		□ 1	60€				□ 295€	
SOMMES À REGLER	ADHESIO	N		COURS	G		TOTAL A REGL	.ER
MONTANT	20€	AS	*B 0	UM		=		
PAYABLE EN	4 FOIS UNIQUEMEN	T : 4 CHEO	UES ou 4 F	OIS en	ESPECE d	ans 4 e	enveloppes	
	SEPTEMBRE	ОСТО	OBRE	N	OVEMBRI	F	DECEME	BRF

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU BACHATA FUSION STRASBOURG?

(encaissé en

novembre)

40€

75€

Site Internet	Recherche	Facebook	Instagram	Docks	Bouche à oreille	Stage	Soirée
	Google						

(encaissé en

octobre)

60€

90€

1h de cours/semaine

2h de cours /semaine

Contrat Danse Bachata Fusion & Elève

Inscription:

Chaque élève souhaitant suivre des cours au sein de l'école Bachata Fusion devra remplir un bulletin d'inscription au semestre en cours et le remettre en mains propres à un membre de l'équipe, accompagné de son contrat et justificatifs.

Le règlement de votre cotisation :

Le règlement peut se faire en chèque ou en espèce.

Les chèques sont encaissés avec 1 mois de décalage comme suite : septembre est prélevé en octobre, octobre prélevé en novembre, novembre en décembre... et ainsi de suite jusqu'à l'encaissement total des chèques remis. L'encaissement se fait entre le 1^{er} et 15 de chaque mois.

Le semestre :

Il s'agit de semestre « scolaire ». Elle commence mi-septembre et se termine fin janvier pour le 1^{er} semestre, et le 2nd semestre commence fin Janvier et se termine fin mai. Le 1^{er} et le 2nd semestre est composé de 15 cours chacun, soit 30 cours pour une année de danse. Les dates de fin semestre peuvent être décalées, si absence du prof en raison de maladie ou autres obligations lui incombant, afin de respecter les 15 cours par semestre.

Absence à un ou plusieurs cours, déménagement, remboursement :

Une fois la session commencée, les absences de l'élève ne donneront pas lieu à un remboursement. Si vous déménagé, les futurs prélèvements seront arrêté définitivement si vous avez mensualisé (Attention, les chèques encaissés ne donneront pas lieu à des remboursements, privilégié donc la mensualisation si risque de déménagement). Bachata Fusion remboursera si c'est l'école elle-même qui annule le ou les cours (sauf cas de force majeure) et s'il ne peut proposer des solutions de rattrapages de(s) cours annulé(s) où l'élève est inscrit.

Cas de Force Majeure Covid et autres :

En cas de force majeure (Cause virale, climatique, terrorisme), les chèques encaissés ne seront pas remboursés et ne donneront pas droit à un avoir ou rattrapage en stage. Les mois entamés sont dus. C'est pourquoi nous préconisons le paiement en 4 fois en chèques ou en espèces. (les 4 paiements sont à remettre au même moment que l'inscription). Ainsi, en cas de force majeure les futurs prélèvements seront suspendus. Si vous décidez de ne pas suivre nos recommandations pour les paiements, nous vous rappelons que : les chèques et les espèces encaissés ne seront pas remboursés, et ne donneront pas droit à un avoir ou rattrapage en stage.

Vol:

Bachata Fusion décline toute responsabilité pour les objets perdus ou volés pendant les cours, soirées, stages ou tous autres évènements organisés par l'école.

Droit à l'image:

En adhérant à Bachata Fusion, les membres autorisent l'école à diffuser des images les concernant prises lors des cours, des stages ou des soirées afin de promouvoir ou de communiquer sur les activités de celle-ci par le biais de photos, de vidéos, de tracts, d'affiches, etc. Si un membre ne souhaite pas cette diffusion, il doit en informer l'école par écrit (mail ou courrier uniquement).

« Lu et approuvé, bon pour accord», date et signature de l'élève :